

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Monsieur et Madame FARAJ
5 avenue du Bois
06000 NICE

Nice, le 11 DEC. 2024

Lettre recommandée avec accusé de réception
2C 171 547 5830 5

Madame, Monsieur,

Le bureau métropolitain a approuvé, lors de sa séance du 29 juillet 2024, le projet de classement d'office dans le réseau des voies métropolitaines de l'avenue du Bois, voie privée carrossable ouverte à la circulation publique, méritant un classement dans le réseau des voies métropolitaines, dont votre propriété, sise 5 avenue du Bois, cadastrée section LE numéro 303, est contiguë.

Je vous informe que, conformément à l'arrêté métropolitain joint à ce courrier, il sera procédé à une enquête publique concernant ce projet de transfert :

Du lundi 13 janvier au lundi 27 janvier 2025 inclus.

Monsieur Jean-Claude LENAL a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le registre d'enquête et les pièces du dossier seront déposés durant toute cette période dans les locaux du Territoire Hauts de Nice – 14 avenue du Monastère - 06364 NICE CEDEX 4, consultables du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h45.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en personne vos observations et celles du public en Mairie, à l'adresse précitée, le lundi 20 janvier 2025 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le lundi 27 janvier de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P.J : 1

Pour le Président,
La Vice-Présidente déléguée à
l'Urbanisme et au Foncier



Anne RAMOS-MAZZUCCO

Réf. n° 1124-018567

Métropole Nice Côte d'Azur - Direction Générale Adjointe Finances et domaine
Direction de la stratégie immobilière et foncière – Service Procédures Foncières – 06364 Nice Cedex 4
sandrine.de-siena@nicedazur.org - Tél. : 04. 97.13.25.40